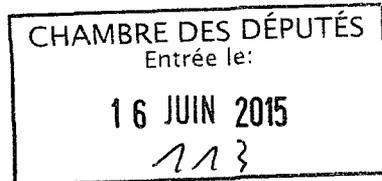




**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
Luxembourg, le 16 juin 2015



Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche concernant la convention signée par Monsieur le secrétaire d'Etat Marc Hansen avec la Belgique et les Pays-Bas, ainsi que les conséquences de la mise en œuvre de la directive 2013/55/UE modifiant la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et le règlement 1024/2012/UE concernant la coopération administrative par l'intermédiaire du système d'information du marché intérieur au niveau de certaines professions de la santé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Françoise Hetto  
Députée